

Lancement de l'Agenda 21 des Sources : un plan d'action durable pour la région des Sources

Asbestos, le 1^{er} octobre 2014 – La MRC des Sources a présenté mercredi soir le fruit des travaux de l'Agenda 21 des Sources, un outil de planification basé sur les principes du développement durable adopté par le conseil des maires. L'Agenda 21 des Sources est donc officiellement en vigueur dans toute la MRC des Sources, une première Québécoise à l'échelle d'une MRC.

La MRC des Sources a réussi cette démarche de construction d'un Agenda 21 avec la collaboration de nombreux partenaires, un comité d'orientation, une participation active de citoyens et une équipe de ressources sur le terrain pour animer le tout. Le résultat final se résume en une vision long terme ambitieuse, énoncée par le Conseil de la MRC des Sources. 6 enjeux priorités et 16 objectifs stratégiques seront traduits en action par l'ensemble des organismes présents sur le territoire. « Avec l'adoption de l'Agenda 21 des Sources, nous nous sommes dotés d'un outil qui permettra à toutes les municipalités, aux divers organismes socioéconomiques et même à la population et aux entreprises de travailler dans le même sens à l'atteinte de nos objectifs de développement » souligne M. Hugues Grimard, préfet de la MRC des Sources et co-président du comité d'orientation de l'Agenda 21.

La priorité est d'influencer le développement de la région d'ici les 12 prochaines années comme en témoigne M. Daniel Dumas, président de la SADC des Sources et co-président de l'Agenda 21. « Comme défis majeurs il y a celui de la compréhension parce que c'est nouveau, celui de l'appropriation par l'ensemble et finalement celui d'inciter les organismes de la région à entreprendre dès maintenant les actions proposées. »

Rappelons que la démarche menant à l'Agenda 21 des Sources a débuté en 2010 suite à des échanges avec la France. La vision retenue par les élus de la MRC des Sources est la suivante : *En 2025, la MRC des Sources est une région caractérisée par une population fière qui se renouvelle grâce à l'attractivité de son territoire. Les résidents la choisissent pour sa qualité de vie et ses opportunités d'affaires et d'emploi. L'autonomie collective reflète le pouvoir d'agir des individus qui y habitent. Le développement d'un pôle de compétitivité technologique, la saine gestion de l'eau et la protection des différents paysages ainsi que l'emphase mise sur la formation continue sont les assises de son développement durable.*

Outre le lancement, d'autres actions seront réalisées afin d'inviter la population, les organismes et les entreprises à emboîter le pas et ainsi contribuer à la réalisation de projets concrets en lien avec l'Agenda 21 des Sources. Un document de présentation de l'Agenda 21 des Sources est également disponible à la MRC des Sources. Pour en avoir un exemplaire en version électronique, il suffit de communiquer avec la MRC des Sources au 819-879-6661.

– 30 –

Source : Marie-Eve Morin
Agente de communication et de promotion
CLD et MRC des Sources
819.879.6643 poste 222 / communication@mrcdessources.com

